



Mandat de grève pour la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires (27 au 31 mars 2023)

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la majorité des stages non-rémunérés ont lieu dans les secteurs majoritairement féminins, rendant cet enjeu intrinsèquement féministe ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les secteurs majoritairement féminins sont souvent considéré comme des vocations, justifiant des conditions de travail inacceptables au nom du « *don de soi* » ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le sous-financement du secteur public affecte autant les travailleur·euse·s que les stagiaires, parmi lesquel·les sont surreprésenté·e·s les femmes, les parents-étudiant·e·s et les personnes immigrantes ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** le mouvement pour la rémunération des stages est actuellement en pleine expansion et que la meilleure façon de souffler dans ses voiles est de faire la grève ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la non-rémunération de certains stages, principalement ceux du secteur public et ceux où les femmes, immigrant·e·s, parents-étudiant·e·s et autre minorités sont surreprésentées, causent des insécurité financière qui mènent souvent à l'abandon des études dans les secteurs les plus en demandes ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les stagiaires, en particulier les jeunes, sont utilisés dans certains milieux de travail comme main d'œuvre bon marché en remplacement des travailleuses et travailleurs rémunérés ;
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** les conditions de travail pour les stagiaires sont souvent plus précaires que celles des travailleur·euse·s rémunéré·e·s, menant à davantage de précarité pour les stagiaires qui ne peuvent souvent pas être syndiqué·e·s ;

Nous proposons :

- ❖ **QUE** l'AGECVM soit en grève du 27 mars au 31 mars pour revendiquer la rémunération de tous les stages et l'amélioration des conditions de travail de toutes les stagiaires.

